Programme court de deuxième cycle sur l'infertilité et la procréation assistée - 9189

RESPONSABLES :

Gatineau

Nathalie St-Amour
Responsable de programme d'études de cycle supérieur

Pour de plus amples informations :

Téléphone : 819-595-3900, poste 2292
Courriel : techtrsoc@uqo.ca

St-Jérôme

Isabelle Marchand
Co-responsable de programme(s) d'études de cycles supérieurs

Pour de plus amples informations :

Téléphone : 450-530-7616, poste 4156
Courriel : modtravsocstj@uqo.ca

SCOLARITÉ :

15 crédits, Deuxième cycle

OBJECTIFS :

Objectifs généraux
Offrir une formation interdisciplinaire et approfondie sur les principaux enjeux (médicaux, psychosociaux, cliniques, éthiques et juridiques) de l'infertilité et de la procréation assistée, permettant aux étudiant·es de s'approprier les connaissances théoriques et pratiques nécessaires pour développer une pratique clinique réflexive et inclusive dans ce domaine.

Objectifs spécifiques
-Intégrer des connaissances de pointe liées aux mécanismes en cause dans l'infertilité, aux principaux traitements en procréation assistée et à leurs impacts sur les personnes concernées;
-Maitriser les principaux enjeux éthiques liés aux différentes procréations pour autrui, à la procréation assistée transnationale et à l'industrie globalisée de la fertilité;
-Réfléchir à la façon dont la stratification sociale et les rapports de pouvoir qui en découlent influencent l'expérience des personnes qui ont recours à la PA;
-Problématiser la manière dont la bionormativité façonne l'expérience des personnes qui ont recours à la PA pour fonder leur famille;
-S'approprier des connaissances sur les aspects juridiques régulant ces modes de procréation;
-Interroger les enjeux identitaires et relationnels que soulève la procréation pour autrui;
-Affiner ses compétences en intervention en amont de la réalisation du projet parental de même qu'auprès des personnes conçues grâce à la procréation pour autrui.

INFORMATIONS SUR L'ADMISSION :

Lieu d'enseignement	Régime	Trimestres d'admission		
		Automne	Hiver	Été
Gatineau	TP	✓	✓	
St-Jérôme	TP	✓	✓	

TP : Temps partiel

CONDITIONS D'ADMISSION :

Base études universitaires

Être titulaire d'un baccalauréat dans le domaine des sciences humaines et sociales ou de la santé ou juridique (ex. : travail social, psychologie, sexologie, sciences infirmières, pratiques sages-femmes, sociologie, notariat), ou l'équivalent, obtenu avec une moyenne cumulative d'au moins 3,0 (sur 4,3) ou l'équivalent.

Exceptionnellement, des personnes candidates avec une moyenne cumulative inférieure à 3,0 (sur 4,3), mais égale ou supérieure à 2,8 et possédant les connaissances requises et une expérience jugée pertinente d'au moins deux années pourraient être admissibles au programme.
La capacité de s'exprimer, de rédiger et de lire le français est essentielle à la réussite du programme. La capacité de lire l'anglais est également essentielle à la réussite du programme.

La personne candidate devra soumettre les pièces requises pour l'admission au programme disponibles sur le site de l'UQO : Pièces requises pour l'admission aux programmes courts de deuxième cycle | Université du Québec en Outaouais (uqo.ca) (https://uqo.ca/etudiants/programmes-courts-de-2e-cycle).

PLAN DE FORMATION :

PPA6033	Enjeux psychosociaux de l'infertilité et de la procréation assistée
PPA6003	Aspects juridiques de la procréation assistée
PPA6053	Procréation pour autrui et dynamiques familiales
PPA6023	Bioéthique de la procréation assistée
PPA6043	Physiologie de la fertilité et médecine reproductive

NOTES :

LE PROGRAMME EST OFFERT EN NON PRÉSENTIEL.

PPA6003

Aspects juridiques de la procréation assistée

Objectifs : Ce cours intègre les cadres réglementaires et législatifs de la procréation médicalement assistée (PMA). Au terme de ce cours, la personne étudiante sera en mesure de (1) mobiliser les normes juridiques et législatives québécoises et canadiennes encadrant la PMA de même que les normes internationales s'appliquant en contexte de don de gamètes, d'embryons et de grossesse pour autrui; (2) agir en conformité avec les fondements du droit médical (responsabilité médicale, consentement éclairé, confidentialité, réglementation des professions de santé; accès aux soins de santé, etc.); (3) maitriser les modalités d'établissement de la filiation en contexte de don de gamètes, d'embryons et de grossesse pour autrui ; (4) analyser la façon dont s'articule le droit aux origines en contexte de don de gamètes, d'embryons et de grossesse pour autrui.

Contenu : Loi sur la procréation assistée et ses amendements; rôle des organismes de régulation; encadrement juridique québécois et canadien de la filiation des enfants issus d'une procréation impliquant la contribution d'un tiers (dons de gamètes, d'embryons et grossesses pour autrui) et règlements applicables ; droit aux origines ; autonomie reproductive ; consentement éclairé ; normes internationales régissant les grossesses pour autrui ; PMA et GPA transnationale.

PPA6023

Bioéthique de la procréation assistée

Objectifs : Ce cours de bioéthique de la reproduction analyse les questions éthiques et morales liées aux avancées scientifiques et technologiques dans le domaine de la reproduction humaine. Au terme de ce cours, la personne étudiante sera en mesure de (1) intervenir en conformité avec les principes éthiques fondamentaux liés à la reproduction humaine (autonomie, bienfaisance, non-malfaisance, justice); (2) appliquer les principes bioéthiques aux cas de procréation médicalement assistée (PMA) (don de gamètes, don d'embryons, gestation pour autrui); (3) analyser les implications morales et l'impact social et culturel de certaines avancées technologiques en matière de PMA (intelligence artificielle; transfert mitochondrial; gamétogenèse in vitro, organogenèse ex utero, utérus artificiel) ; (4) développer une réflexion critique sur les développements rapides dans le domaine de la bioéthique de la reproduction.

Contenu : Piliers de la bioéthique (bienfaisance, la non-malfaisance, l'autonomie et la justice); enjeux éthiques en lien avec les diverses parties prenantes de la PMA (statut et droits des tiers de procréation, des parents d'intention et des enfants; justice sociale en matière d'accès aux traitements; statut moral des embryons (surnuméraires); (non-)commercialisation du corps humain; non-instrumentalisation des personnes); enjeux éthiques en lien avec les traitements de PMA (autoconservation des ovocytes; préservation des tissus testiculaires chez les jeunes patients atteints de cancer; stimulation ovarienne; implantation de multiples embryons; reproduction assistée posthume); enjeux éthiques en lien avec la sélection et la manipulation génétique (diagnostic préimplantatoire; sélection des embryons; sélection du sexe; édition génomique); enjeux éthiques en lien avec les dernières avancées technologiques en contexte de PMA (intelligence artificielle; transfert mitochondrial; gamétogenèse in vitro, organogenèse ex utero, utérus artificiel).

PPA6033

Enjeux psychosociaux de l'infertilité et de la procréation assistée

Objectifs : Ce cours approfondit les problématiques psychosociales liées à l'infertilité et à la procréation médicalement assistée (PMA). Au terme de ce cours, la personne étudiante sera en mesure de (1) comprendre et identifier les impacts psychologiques et sociaux de l'infertilité sur les individus et les couples de même que les différents deuils en découlant; (2) soutenir les processus décisionnels des couples et des personnes qui découlent du recours à la PMA ; (3) soutenir l'exploration des émotions, des mécanismes d'adaptation et des systèmes de soutien disponibles pour les couples et les personnes confrontés à l'infertilité et au recours à la PMA ; (4) analyser de façon critique le rôle des croyances individuelles, culturelles ou spirituelles dans le façonnement des attitudes concernant l'infertilité et dans la prise de décisions quant au parcours de PMA ; (5) développer des compétences différenciées dans l'accompagnement du parcours en PMA en fonction de la modalité conjugale ou familiale.

Contenu : Vécu de l'infertilité; réponses émotionnelles normales à l'infertilité (découragement, tristesse) et problématiques (dépression, anxiété); deuils liés à l'infertilité et à la PMA; trauma de l'infertilité ; conséquences sur le couple ou la personne de l'infertilité et de la PMA; différence de genre dans la gestion des conséquences de l'infertilité et de la prise en charge en PMA ; croyances culturelles et sociales à l'égard de l'infertilité et stigmatisation associée; communication dyadique et prise de décisions ; impact de l'infertilité et des traitements sur la sexualité et la dynamique conjugale ; soutien social et stratégies d'adaptation ; projets soloparentaux ; particularités des couples de la diversité sexuelle et de la pluralité des genres ; injonctions à la maternité et à la paternité ; modalités de prises en charge (groupe de parole, soutien psychologique, etc.); projets de vie alternatifs et arrêt des traitements.

PPA6043

Physiologie de la fertilité et médecine reproductive

Objectifs : Ce cours aborde la physiologie de la fertilité et les principaux traitements existants en médecine reproductive. Au terme de ce cours, la personne étudiante sera en mesure de (1) s'approprier les bases de la physiologie de la reproduction ; (2) discuter des principales causes de l'infertilité ; (3) développer une compréhension critique des différents traitements et technologies disponibles en médecine reproductive.

Contenu : Physiologie de la reproduction (appareil reproducteur, reproduction et gamètes, nidation, etc.) ; embryogenèse (les différents stades embryonnaires et la formation du fœtus) ; concepts de fertilité, infertilité et stérilité : définitions, prévalence ; causes de l'infertilité féminine, masculine, mixte, inexpliquée ; procédures de procréation assistée (induction d'ovulation, insémination, fécondation in vitro (FIV), injection intracytoplasmique de spermatozoïde (ICSI), etc.) ; procédures de conservation des gamètes (cryopréservation des ovules/embryons/tissu ovarien ou testiculaire, maturation in vitro des ovocytes, etc.) ; épigénétique ; diagnostic préimplantatoire ; prévalence, taux de succès et d'échec de la PMA.

PPA6053

Procréation pour autrui et dynamiques familiales

Objectifs : Ce cours analyse les enjeux psychosociaux liés à la réalisation d'un projet parental grâce à la procréation pour autrui (PPA), à savoir par un don de gamètes, d'embryons ou une grossesse pour autrui. Ce cours permettra aux personnes étudiantes d'intégrer une compréhension globale de la réalisation du projet parental à l'aide d'une PPA en rendant compte des expériences différenciées, au-delà d'une vision hétéronormée de la famille. Au terme de ce cours, la personne étudiante sera en mesure de (1) soutenir le processus décisionnel quant au recours à la PPA ; (2) approfondir les enjeux liés au dévoilement ; (3) développer les habiletés pour accompagner le cheminement identitaire et relationnel qu'implique l'absence de lien génétique entre parents et enfants ; (4) analyser de façon critique l'écosystème des relations impliquées dans la PPA : tiers de procréation, personnes issues du même donneur, parents d'intention.

Contenu : Projet parental ; rencontre préalable à la réalisation d'un projet parental grâce à une PPA ; PPA entre particuliers ; PPA en ligne ; PPA intrafamiliale ou intergénérationnelle ; PPA transnationale ; dynamiques familiales et parentalité (diversité familiale, famille élargie, attachement parent-enfant en contexte de PPA, soutien social) ; défis et particularités liés au dévoilement ; enjeux liés à l'anonymat ; question des origines ; développement psychologique, social et identitaire des enfants nés par PPA ; tiers de procréation (motivations, expériences, risques, entourage).